meurs. Dans le Budget, ce sont les chômeurs et les gens âgés qui vont être frappés. Malheureusement, pendant ce temps, les milliards de gaspillage relevés par le vérificateur général du Canada chaque année ne sont pas touchés dans le Budget. On n'en parle pas. On ne parle pas non plus de régler le cas des chevauchements de programme. On ne parle pas non plus d'éliminer les fiducies familiales, ou au moins d'aller voir ce qui se passe là. Il faudrait que ce soit le vérificateur général qui étudie cela.

Malheureusement, on n'en parle pas. On ne parle pas non plus des 90 000 compagnies rentables qui ne paient pas d'impôt actuellement au Canada, alors qu'aux États-Unis, qui n'est pourtant pas un pays communiste, toutes les compagnies rentables ont un impôt minimum à payer.

En général, nous ne sommes donc pas satisfaits de la façon dont le gouvernement actuel s'acquitte de sa fonction de gestion des fonds publics. Les citoyens et les citoyennes ne le sont pas non plus. On n'a qu'à penser au voyage récent de notre premier ministre, lorsqu'il est allé dans sa circonscription et on a vu la réception à laquelle il a eu droit. On a vu également comment le ministre des Transports a été reçu par les gens. Je ne parle pas des deputés, mais des gens qui vivent les problèmes que le gouvernement est en mesure de régler.

Malheureusement, je pense que ce taux d'insatisfaction va monter, parce qu'on s'est attaqué aux gens les plus pauvres, alors qu'avec des rapports comme ceux que fait le vérificateur général, si on voulait les suivre et lui donner un peu plus de pouvoirs, je pense qu'il pourrait aller un peu plus loin dans ses analyses et favoriser une meilleure gestion des fonds publics.

Cependant, l'actuel projet de loi, je tiens à le souligner, vient donner un peu plus de pouvoirs au vérificateur général du Canada. C'est, dans l'ensemble, un projet qui va un peu plus dans le sens d'une bonne gestion, et c'est pourquoi le Bloc québécois va l'appuyer.

[Traduction]

Mme Val Meredith (Surrey—White Rock—South Langley): Monsieur le Président, j'interviens avec plaisir à la Chambre pour appuyer le projet de loi d'initiative parlementaire du député d'Ottawa-Vanier.

Comme les députés le savent, mon parti approuve l'idée de permettre au vérificateur général de faire rapport plus souvent à la Chambre. Au début de la présente législature, nous avons parrainé une motion de crédits visant à établir une procédure pour que le vérificateur général fasse rapport plus souvent à la Chambre, plutôt que seulement une fois l'an lorsqu'il présente son rapport.

Comme l'a mentionné le député d'Ottawa—Vanier, une telle mesure a été présentée à divers moments, notamment en 1985 et 1988. Nous croyons que c'est un pas dans la bonne direction, mais qu'il ne faut pas nécessairement se limiter à cette mesure. Cependant, le projet de loi s'attaque à l'inquiétude selon laquelle un rapport annuel ne vient habituellement qu'après le fait.

Initiatives parlementaires

On a fait remarquer à la Chambre que le Comité des comptes publics tenait des audiences sur les chapitres du rapport du vérificateur général portant sur des cas de gaspillage et de mauvaise gestion au gouvernement. Il doit faire en sorte que les deniers publics soient utilisés judicieusement.

Puisque le vérificateur général ne dépose son rapport qu'une fois par année, le comité se charge souvent de problèmes qui remontent à plus d'un an, de sorte que leur solution tarde inutilement.

Nous sommes d'avis que, grâce au projet de loi C-207 parrainé par l'ancien président du Comité des comptes publics, le comité serait mieux en mesure de se pencher rapidement sur les cas de mauvaise gestion qui sont signalés.

• (1410)

Il s'agit certainement d'un pas dans la bonne direction. Le comité aura l'occasion de signaler plus promptement à la Chambre les mesures correctives à prendre, puisqu'il pourra tenir des audiences plus tôt. C'est donc un pas dans la bonne direction, une mesure qui contribuera à améliorer le processus visant à remédier à la mauvaise gestion du gouvernement.

Si le gouvernement se soucie vraiment de l'utilisation judicieuse des deniers publics, il appuiera le projet de loi C-207, prévoyant le dépôt immédiat des rapports dès que le vérificateur général a fini de les rédiger.

Nous estimons que les contribuables sont en droit d'obtenir un bon service pour leur argent. Dans les cas contraires, lorsque le vérificateur général découvre des cas de mauvaise gestion, les contribuables peuvent s'attendre à ce que le problème soit réglé dès que possible, et non seulement une fois par année ou après coup.

En terminant, j'ajouterai que le caucus du Parti réformiste est heureux d'appuyer cette proposition qui reçoit déjà l'approbation d'anciens députés du NPD et du Parti conservateur, de même que du Comité des comptes publics et du bureau du vérificateur général.

Nous croyons que le député d'Ottawa—Vanier, député libéral, ex-président du Comité des comptes publics et parrain de ce projet de loi d'initiative parlementaire, mérite notre appui.

J'invite tous les députés à appuyer cette mesure législative afin qu'elle puisse être renvoyée au Comité des comptes publics après l'étape de la deuxième lecture.

M. Ronald J. Duhamel (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux): Monsieur le Président, je suis ravi moi aussi de prendre ici la parole pour appuyer cette initiative.

[Français]

Je tiens à féliciter mon collègue pour avoir entrepris cette initiative, et voici pourquoi. Pour moi l'élément clé, c'est qu'on pourrait recevoir de l'information quand on en a besoin afin qu'on puisse ajuster le tir.